Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1977)

Heft: 414

Rubrik: DP fait ses comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DP fait ses comptes

Les chiffres ne disent pas tout, bien sûr! Dans le cas de DP, dont la quasi-totalité des collaborateurs sont des amateurs bénévoles, ce résumé chiffré est spécialement peu « bavard » sur la somme d'efforts que représente le développement d'une prese indépendante... Il n'empêche : les résultats sont là qui prouvent en tout cas que l'an passé, vous nous avez renouvelé votre confiance avec une remarquable ténacité. Merci!

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1976

Compte de dépenses	Fr.	Fr.			
			Compte de pertes et profi	ts	
Sorties CCP 1976:					
Frais de poste	5 221,90		Perte exercice 1975	15 344,30	
Frais généraux	4 513,75	3	Frais payés en 1976		
Loyer	3 439,05		pour 1975	5 684,85	
Salaires et AVS	41 814,85		Dépenses pour l'exercice		
Imprimeur	73 059,50	. 8	1976	131 532,55	
Paiements de 1977	•		Recettes pour l'exercice		
pour 1976:			1976		132 857,55
_	90,50		Perte exercice 1976		19 704,15
Salaire 4	32,—				
Imprimeur 6 5	574,—		•	152 561,70	152 561,70
	38,35 9 434,85		•		
Paiements de 1976					
pour 1975 :			Bilan au 31 décembre 19	76	
Poste		814,60			
Frais généraux		274,50	CCP	69 731,68	
Imprimeur		3 395,—	c/c association journal		
AVS		1 200,75	libre		623,18
Paiements de 1976			Abonnements encaissés		-
pour 1977 :			d'avance		30 000,—
Loyer		266,50	Passifs transitoires		8 812,65
Dépenses relatives		,	Capital		50 000,—
à l'exercice 1976		131 532,55	Perte exercice 1976	19 704,15	
	137 483,90	137 483,90		89 435,83	-89 435,83

Compte de recettes

Entrées CCP 1976:

Abonnements encaissés

Abonnements encaissés

d'avance en 1976 pour

Recettes relatives

à l'exercice 1976

Ventes au numéro à

d'avance en 1975 pour 1976

Ventes au numéro

Abonnements

encaisser

1977

Fr.

30 000,---

132 857,55

162 857,55 162 857,55

Fr.

2 597,20

143 904,65

16 000,—

355,70

Les ratés atomiques de la démocratie

Une commission fédérale a donc été constituée pour l'examen de l'initiative Meizoz (moratoire). Mieux vaut tard que jamais... il est probable qu'elle examinera par la suite le projet d'arrêté urgent (nouvelle procédure pour les autorisations), l'initiative populaire pour un contrôle démocratique dans la construction des centrales nucléaires et enfin le projet de future loi sur l'énergie nucléaire. Du pain sur la planche.

Cette commission était forte, à l'origine, de vingt et un membres. Ici et là, les plus expresses réserves ont tout de suite été faites sur sa composition, jugée partisane. Mais il y a mieux: cette commission a reçu du renfort dans un deuxième temps, et huit membres plutôt favorables dans leur majorité à l'énergie nucléaire sont venus s'ajouter aux premiers spécialistes... Qui est intervenu entretemps?

Ladite commission va procéder, en août, à des auditions. Et elle a d'ores et déjà récusé le professeur Morand, que le Conseil fédéral a pourtant jugé suffisamment compétent pour siéger dans la commission d'experts chargée d'élaborer l'arrêté urgent et la nouvelle loi. En revanche, elle a accepté d'entendre M. Michael Kohn de BBC qui est, lui, comme chacun le sait, neutre et indépendant!

Pour le reste, sur le terrain, les travaux de mise en place de l'infrastructure nucléaire se poursuivent comme si de rien n'était. Inquiétant dédoublement : dans le public, l'inquiétude croît et les manifestations se multiplient, au point que, pour la première fois depuis longtemps, on voit en Suisse alémanique s'organiser un front contestataire large, puissant et surtout ouvert à toutes les couches de la population et à tous les âges; et par ailleurs, comme si le vote des Bâlois n'avait pas eu lieu (« oui » à l'initiative demandant au gouvernement cantonal de s'opposer par tous les moyens légaux à l'implantation de centrales nu-